

Date 13/11/2012

Groupe  
d'activité Souper-conférence

Activité Travailleur autonome ou non: êtes-vous bien au fait du changement  
de position de Revenu Québec? - QUÉBEC



Présenté par



## **Travailleur autonome ou non : êtes-vous bien au fait du changement de position de Revenu Québec ?**

### **La fiscalité**

Le monde de la consultation informatique est en mutation. Après avoir exposé les particularités de la consultation informatique à Revenu Québec et suite à un long travail de collaboration avec l'AQIII, les critères déterminant le statut fiscal des informaticiens indépendants ont finalement été actualisés.

Pour y voir plus clair, venez rencontrer deux avocats bien au courant du dossier qui répondront à nos questions :

- Comment savoir si je suis un travailleur autonome?
- Puis-je être considéré comme un travailleur autonome si j'ai toujours des contrats avec le même client?
- Quelle devrait être la durée maximale d'un contrat?
- Quelles sont les meilleures pratiques fiscales à appliquer?
- Est-ce que mon statut de travailleur autonome peut changer d'un contrat à l'autre?
- Une clause dans mon contrat de travail indique que je ne suis pas un salarié. Est-ce que cela fait de moi un travailleur autonome? À quoi ressemble un bon contrat d'entreprise?

De plus, lors de cette soirée, vous assisterez au dévoilement des nouvelles versions des contrats-types de l'AQIII et du *Guide des meilleures pratiques fiscales du travailleur autonome en TI*.

## Un rendez-vous à ne pas manquer !

Inscription et coordonnées :

**Date:** Mardi 13 novembre 2012 - de 17 h 00 à 21 h

**Lieu:** Hôtel Château Laurier

1220, Place George V Ouest, Québec, G1R 5B8

[Consultez le plan de ville](#)

**Horaire:**

17 h 00 - 18 h      Accueil et Cocktail réseautage (bar payant)

18 h - 19 h          Repas 3 Services

19 h - 21 h          Conférence et Période de questions



**Alain Ménard, M.B.A.**  
*Cain Lamarre*  
*Casgrain Wells*

Actif pendant plusieurs années au sein du contentieux fiscal du ministère de la Justice du Canada, Me Alain Ménard a poursuivi sa carrière dans le domaine de la fiscalité en cabinet privé et est associé du cabinet. Ses connaissances l'amènent à couvrir l'ensemble des aspects de la fiscalité, dont le litige dans lequel il a développé une expertise particulière. Il a également acquis une expérience de gestion en tant que vice-président de la Commission de la santé et de la sécurité du travail et de président de Recyc-Québec. Conférencier respecté en fiscalité, il participe également à certains comités aviseurs de Revenu Québec et de l'Agence du revenu du Canada.



**Patrick-Claude Caron**  
avocat-fiscaliste  
Caron avocats

Maître Caron est fondateur de l'étude Caron avocats SENC, cabinet dont les interventions sont particulièrement ciblées en matière de litige fiscal, droit des affaires et litige gouvernemental. Me Caron est l'auteur de trois ouvrages ainsi que de nombreux articles et commentaires en matières fiscales, notamment en ce qui a trait aux questions touchant l'administration fiscale. Il s'implique activement au sein de divers organismes privés et publics, en vue de la promotion des droits des contribuables.

#### **Coûts :**

Membre AQIII / Partenaire Platine : 65 \$  
Non membre / Partenaire régulier : 95 \$

#### **Politique d'annulation**

Les frais d'inscription devront être acquittés pour toute annulation effectuée après le 6 novembre 2012 ou en cas d'absence à l'événement.